

Canada  
Province de Québec  
MRC Lac-Saint-Jean-Est  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019, à 20 h à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Jules Bouchard, maire.

**Sont aussi présents les membres du conseil suivants :**

M. Derek O'Hearn, district n° 1  
M<sup>me</sup> Rollande Côté, district n° 2  
M. Charles Lapointe, district n° 3  
M<sup>me</sup> Johanne Lavoie, district n° 4  
M. Jean-François Néron, district n° 6

**Assiste également à cette séance :**  
M. Pierre-Yves Tremblay, directeur général

**Est absent :**  
M. Claude Tremblay, district n° 5

**Nombre de citoyens présents : 10**

## **1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **2.1. SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance du 4 mars 2019
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mars 2019
5. Adoption des déboursés
6. Correspondance
7. Demandes d'aides financières et d'utilisation de locaux
  - 7.1. École Notre-Dame-de-Lorette – utilisation du Rondin
  - 7.2. École Notre-Dame-de-Lorette – Grand défi Pierre-Lavoie
  - 7.3. Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Gala des grands prix agroalimentaire à L'Orée des Champs
  - 7.4. La Croche Chœur de Saint-Nazaire – utilisation du Rondin
8. Loisirs
  - 8.1. Engagement municipal en faveur de l'adoption de la mission des bibliothèques publiques de l'UNESCO, laquelle valorise le développement et le maintien d'une bibliothèque publique de qualité
  - 8.2. Octroi de mandat à Sablage Bois Franc LT inc. pour sabler et vernir le plancher du Rondin
9. Administration
  - 9.1. Rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 2018
  - 9.2. Proclamation de la semaine de la santé mentale

- 9.3. Libération de retenue – Terrassement Jocelyn Fortin
- 9.4. Mandat d'un conseiller au sein du conseil d'administration du Groupe de soutien
- 9.5. Motions de félicitations aux entreprises de Saint-Nazaire lauréates de prix
10. Affaires nouvelles
  - a)
  - b)
11. Vœux de sympathie
12. Rapport des comités
13. Mot du maire
14. Période de questions
15. Levée de la séance

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Charles Lapointe  
Appuyé par Derek O'Hearn

19-60

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

| Que l'ordre du jour est approuvé tel que rédigé.

**Acceptée**

## **3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 MARS 2019**

Il est proposé par Jean-François Néron  
Appuyé par Johanne Lavoie

19-61

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

| Que l'exemption de lecture du procès-verbal de la séance du 4 mars 2019 est approuvée.

**Acceptée**

## **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 MARS 2019**

Il est proposé par Charles Lapointe  
Appuyé par Derek O'Hearn

19-62

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

| Que le procès-verbal de la séance du 4 mars 2019 est adopté.

**Acceptée**

## **5. ADOPTION DES DÉBOURSÉS**

### **5.1. Adoption des déboursés de mars 2019**

---

Il est proposé par Charles Lapointe  
Appuyé par Rollande Côté

19-63

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

| Que le paiement des comptes au montant de 129 138,16 \$ pour le mois de mars 2019 est approuvé.

**Acceptée**

## 6. CORRESPONDANCES

Aucune correspondance.

## 7. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES

### 7.1. École Notre-Dame-de-Lorette – utilisation du Rondin

**ATTENDU QUE** les équipes des écoles Notre-Dame-de-Lorette et de Saint-Léon demandent à la municipalité d'utiliser le Rondin, gratuitement, le 31 mai prochain afin de souligner le départ à la retraite de la directrice de l'école, madame Linda Simard;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire croit important de souligner le départ à la retraite de madame Simard;

19-64

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Derek O'Hearn

Appuyé par Jean-François Néron

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire autorise les équipes des écoles Notre-Dame-de-Lorette et de Saint-Léon à utiliser la salle Le Rondin gratuitement pour la tenue de la soirée organisée pour le départ de Mme Linda Simard.

**Acceptée**

### 7.2. École Notre-Dame-de-Lorette – Grand défi Pierre-Lavoie

**ATTENDU QUE** Marie-Mikaële Baergen et Joël Tremblay, membres du personnel de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, parrainent l'école Notre-Dame-de-Lorette à l'occasion du Grand défi Pierre Lavoie qui aura lieu du 13, 14, 15 et 16 juin.

**ATTENDU QU'**ils demandent une aide financière à la municipalité d'un montant de 500 \$;

**ATTENDU QUE** tous les montants amassés seront remis à l'école Notre-Dame-de-Lorette afin de réaliser des projets en lien avec le développement des saines habitudes de vie;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire croit important d'appuyer l'école Notre-Dame-de-Lorette et le développement des saines habitudes de vie;

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Johanne Lavoie

Appuyé par Jean-François Néron

19-65

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire octroie une aide financière de 500 \$ à Marie-Mikaële Baergen et Joël Tremblay pour leur participation au *Grand défi Pierre-Lavoie*.

**Acceptée**

### 7.3. Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Gala des grands prix agroalimentaire à L'Orée des Champs

**ATTENDU QUE** la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean demande l'aide financière de la municipalité pour son gala des grands prix agroalimentaire qui se tiendra à L'Orée des Champs le 2 mai 2019;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire croit important d'appuyer la Table agroalimentaire de Saguenay Lac-Saint-Jean;

19-66

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Jean-François Néron

Appuyé par Rollande Côté

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire octroie une aide financière de 150 \$ à la *Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean* pour son gala des grands prix agroalimentaire;

**Acceptée**

#### 7.4. La Croche Chœur de Saint-Nazaire – utilisation du Rondin

**ATTENDU QUE** la Croche Chœur de Saint-Nazaire désire organiser une soirée cabaret le 27 avril 2019 et qu'ils désirent utiliser la salle le Rondin gratuitement lors de cette activité;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire croit important d'appuyer La croche chœur de Saint-Nazaire.

19-67

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Derek O'Hearn

Appuyé par Charles Lapointe

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire autorise La Croche Cœur à utiliser gratuitement le Rondin pour l'activité du 27 avril 2019;

Que les frais de ménage seront en sus au montant de 20\$/h.

**Acceptée**

### **8. LOISIRS**

8.1. Engagement municipal en faveur de l'adoption de la mission des bibliothèques publiques de l'UNESCO, laquelle valorise le développement et le maintien d'une bibliothèque publique de qualité

**ATTENDU QUE** la bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux;

**ATTENDU QUE** l'UNESCO encourage les autorités locales et nationales à s'engager activement à développer les bibliothèques publiques et à leur apporter le soutien nécessaire;

**ATTENDU QUE** les services de la bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social;

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Johanne Lavoie

Appuyé par Rollande Côté

19-68

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire adhère, par le biais de cette présente résolution municipale, aux missions-clés des bibliothèques publiques liées à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture proposées par l'Unesco :

- ✓ Créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
- ✓ Soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux;
- ✓ Fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative;
- ✓ Stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ;

- ✓ Développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques;
- ✓ Assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle;
- ✓ Développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle;
- ✓ Soutenir la tradition orale;
- ✓ Assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales;
- ✓ Fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats;
- ✓ Faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique;
- ✓ Soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire.

**Acceptée**

La conseillère, Rollande Côté quitte la séance à 20 h 20. Le quorum étant toujours atteint ; la séance se poursuit.

8.2. Octroi de mandat à Sablage Bois Franc LT inc. pour sabler et vernir le plancher du Rondin

---

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire doit faire sabler et vernir le plancher du Rondin;

**ATTENDU QUE** Sablage Bois Franc LT inc. a déposé une offre de service au coût de 5 616 \$ plus les taxes applicables ;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Charles Lapointe  
Appuyé par Rollande Côté

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que la municipalité de Saint-Nazaire octroi le mandat pour sabler et vernir le plancher du Rondin au coût de 5 616 \$ plus les taxes applicables.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Pierre-Yves Tremblay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au code budgétaire 02 70290 522 pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Pierre-Yves Tremblay, - 1<sup>er</sup> avril 2019 -  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**Acceptée**

**9. ADMINISTRATION**

9.1. Rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 2018

---

**ATTENDU QUE** les états financiers au 31 décembre 2018 de la municipalité de Saint-Nazaire ont été audités par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L.\s.r.l.;

**ATTENDU QUE** les rapports de l'auditeur indépendant émis par la firme Deloitte concernent les états financiers et le taux global de taxation au 31 décembre 2018;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Jean-François Néron  
Appuyé par Johanne Lavoie

19-70

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que les membres du conseil municipal de Saint-Nazaire approuvent les états financiers audités au 31 décembre 2018 tel que présentés et reçus.

**Acceptée**

#### 9.2. Proclamation de la semaine de la santé mentale

**ATTENDU QUE** la semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai 2019;

**ATTENDU QUE** le thème *Découvrir c'est voir autrement* vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

**ATTENDU QUE** les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

**ATTENDU QUE** favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

**ATTENDU QU'**il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la *Semaine nationale de la santé mentale*;

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Charles Lapointe

Appuyé par Jean-François Néron

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

19-71

Que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Nazaire, proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 **Semaine de la santé mentale** et invite tous les citoyennes et les citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce *Découvrir c'est voir autrement*.

**Acceptée**

#### 9.3. Libération de retenue – Terrassement Jocelyn Fortin

**ATTENDU QUE** l'entreprise Terrassement Jocelyn Fortin a effectué des travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc sur la rue Principale Est;

**ATTENDU QU'**une retenue de 60 674, 66 \$ taxes incluses est à payer à l'entrepreneur, soit une retenue représentant 10% du coût des travaux;

**ATTENDU QUE** suite à l'émission du certificat de réception provisoire des ouvrages, la municipalité doit libérer 50 % du montant de la retenue;

**ATTENDU QUE** Terrassement Jocelyn Fortin a fourni un cautionnement d'entretien d'un montant de 34 198 \$ et couvrant le solde de la retenue;

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Jean-François Néron

Appuyé par Johanne Lavoie

19-72

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la Municipalité de Saint-Nazaire libère la retenue la totalité de la retenue au montant de 60 674,66 \$ taxes incluses.

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Pierre-Yves Tremblay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au code budgétaire 23 05003 300 pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Pierre-Yves Tremblay,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

- 1<sup>er</sup> avril 2019 -

**Acceptée**

9.4. Mandat d'un conseiller au sein du conseil d'administration du Groupe de soutien

---

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire doit mandater un membre du conseil à titre de représentant au sein du conseil d'administration du Groupe de soutien de Saint-Nazaire.

ATTENDU QUE Johanne Lavoie, conseillère a manifesté son intérêt à représenter la municipalité sur le conseil d'administration du Groupe de Soutien de Saint-Nazaire.

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Jean-François Néron  
Appuyé par Derek O'Hearn

19-73

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité mandate Johanne Lavoie, conseillère à titre de membre du conseil d'administration du Groupe de soutien.

**Acceptée**

9.5. Motions de félicitations aux entreprises de Saint-Nazaire lauréates de prix

---

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Derek O'Hearn  
Appuyé par Charles Lapointe

19-74

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire adresse une motion de félicitations aux entreprises lauréates de prix suivantes :

- **Forge Maelström**, récipiendaire du 1<sup>er</sup> prix au Défi ose entreprendre, catégorie Exploitation, transformation, production.
- **Services de projets Essor**, récipiendaire du 1<sup>er</sup> prix au Défi ose entreprendre, catégorie services aux entreprises
- **Élojia**, récipiendaire d'une bourse d'honneur de 25 000 \$ remise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation offerte dans le cadre du Plan d'action gouvernementale en entrepreneuriat (PAGE) 2017-2022.

**Acceptée**

**10. AFFAIRES NOUVELLES**

Il n'y a aucune affaire nouvelle.

#### **11. VŒUX DE SYMPATHIE**

Il n'y a aucun décès en mars 2019.

Une pensée est adressée aux personnes qui souffrent d'une maladie ainsi qu'à leur famille.

#### **12. RAPPORT DES COMITÉS**

Chaque conseiller informe les citoyens du déroulement des dossiers dont il est responsable.

#### **13. MOT DU MAIRE**

Le maire informe les citoyens des affaires de la municipalité.

#### **14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les élus répondent aux questions de l'assemblée.

#### **15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Johanne Lavoie

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

19-76

| Que la séance soit levée à 20 h 53.

**Adoptée**

Saint-Nazaire, le 1<sup>er</sup> avril 2019

Pierre-Yves Tremblay  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Jules Bouchard  
Maire